

# Faiminisme

Nora Bouazzouni, Journaliste

Ce texte est un extrait de l'essai *Faiminisme*

*Quand le sexisme passe à table (Nouriturfu, 2017) où la journaliste Nora Bouazzouni s'interroge sur la place des femmes dans la gastronomie et la production alimentaire mondiale, et explore les rapports ambigus et destructeurs entre chair et chère.*

Nos aieules paysannes ont été maintenues, depuis toujours, à l'écart du progrès par des hommes désireux d'asseoir leur autorité par la technique, et notre société contemporaine perpétue la confiscation institutionnalisée du pouvoir. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les femmes constituent environ 43 % de la main-d'œuvre agricole dans le monde (le chiffre varie entre 20 et plus de 75 % selon les pays). Problème : moins de 20 % des propriétaires fonciers sont des femmes. L'écart est encore plus flagrant dans les régions où l'économie repose davantage sur l'agriculture, comme en Afrique subsaharienne (15 %), en Afrique du Nord ou en Asie occidentale (moins de 5 %)<sup>30</sup>. En Inde par exemple, 4<sup>e</sup> surface agricole mondiale et, alors que l'agriculture est le premier employeur du pays, seuls 10 % des femmes travaillant dans ce secteur possèdent des terres. Elles travaillent pourtant 3 300 heures chaque saison, contre 1 860 pour les hommes<sup>31</sup>.

Ce sont encore les obstacles culturels et juridiques qui les pénalisent, en leur interdisant ou restreignant considérablement leur accès à la terre, aux ressources financières, ainsi qu'aux services nécessaires pour devenir leur propre patronne, employer de la main-d'œuvre ou encore améliorer leur rendement. Parmi ces barrières sexistes, l'interdiction pure et simple, pour les femmes, de devenir propriétaires terriennes

(même si la loi les y autorise, dans certains pays le droit coutumier continue de l'emporter); d'ouvrir un compte en banque indépendant (rappelons qu'en France, les femmes mariées ont dû attendre 1965 pour obtenir ce droit et celui d'occuper un emploi sans l'autorisation de leur mari); le refus ou la difficulté de se voir accorder un prêt (1 % seulement des crédits octroyés à l'agriculture en Afrique est destiné aux femmes<sup>32</sup>) pour acheter une parcelle, des intrants (pesticides, semences, fertilisants), machines et outils. Sans oublier l'accès à l'éducation, pourtant primordial: deux tiers des 774 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes<sup>33</sup> et celles qui pourraient accéder à la formation professionnelle n'ont pas forcément de temps à y consacrer — puisque, faut-il le rappeler, les femmes, aussi actives soient-elles, restent également responsables du foyer, tenues de nourrir et soigner leur partenaire, ainsi que les enfants et personnes âgées. Elles sont enfin logiquement moins présentes au sein des syndicats et autres organisations agricoles, ce qui réduit à peau de chagrin leur influence sur les politiques agricoles. Prisonnières d'un énième cercle vicieux que seules des réformes législatives, ainsi qu'un changement radical dans les mentalités, sauraient briser. Ce monopole masculin, qui s'exerce donc à la fois par la confiscation du savoir, des moyens financiers et de production, conduit donc à un faible contrôle des ressources, notamment en Afrique, en Asie du Sud et au Moyen-Orient, par des femmes qui constituent par ailleurs une force de travail largement surexploitée: d'après la FAO, les femmes africaines et asiatiques vivant en zone rurale travaillent en moyenne 13 heures de plus par semaine que les hommes<sup>34</sup>. Une charge de travail auxquelles s'ajoutent les tâches domestiques (je radote, je sais). Mais, surprise, ces employées occupent souvent des postes subalternes ou

<sup>30</sup> « Les femmes rurales et les objectifs du Millénaire pour le développement » (ONU, 2011).

<sup>31</sup> Oxfam India, rapport annuel 2014-2015.

<sup>32</sup> « La situation des femmes s'améliore mais des obstacles à l'égalité subsistent », (Banque mondiale, 8 mars 2010).

<sup>33</sup> « Education des filles et des femmes — Statistiques » (Unesco, 2014).

<sup>34</sup> « Agricultrices dans la solitude des champs d'oignons » (Visions carto, 11 janvier 2017).

précaires (saisonniers, non contractuels) et moins bien payés à tâches et expérience égales — voire pas rémunérés du tout, ou bien en nature. Une étude menée dans quatorze pays indique qu'en milieu rural, les femmes perçoivent en moyenne un salaire 28 % inférieur aux hommes<sup>35</sup>.

En France, la situation ne s'est que très récemment améliorée pour les agricultrices, qui représentent aujourd'hui 37 % des salariés agricoles. Trois fois plus nombreuses à gérer ou co-gérer une exploitation qu'il y a 45 ans (25 % depuis 2010 contre 8 % en 1970), leurs surfaces agricoles utiles restent inférieures à celles des hommes, 38,4 hectares contre 49,9<sup>36</sup>. Autre bémol : « Parmi les femmes qui sont à la tête d'exploitations agricoles, beaucoup ont en réalité succédé à leur mari au moment du départ à la retraite de celui-ci. Ceci explique qu'un peu plus de 60 % des femmes chefs d'exploitation et co-exploitantes aient plus de 50 ans. »<sup>37</sup>. Il se peut donc qu'à la cessation de leur activité ou à leur décès, dans quelques décennies, ce soit un homme qui reprenne l'exploitation et les chiffres chuteront brutalement. Par ailleurs, ces femmes, qui pour beaucoup aidaient leur mari, sont restées invisibles dans les statistiques jusqu'en 1985 et la création des EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée). Auparavant, l'organisation en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) n'était pas reconnue entre époux et ignorait la participation des femmes en tant qu'associées. Et ce n'est qu'en 1999 que ces paysannes ont obtenu la pleine reconnaissance de leur travail, grâce au statut de « conjoint collaborateur », leur permettant enfin de bénéficier d'une couverture

sociale (congés maladie, retraite...) et de s'assurer de ne pas finir à la rue à la mort du mari.

Notre système alimentaire mondial persiste également à fonctionner sur la division sexuée du travail qui condamne une fois de plus les femmes au servage et à l'invisibilisation de leurs efforts : les hommes exploitent, gèrent les transactions commerciales et prennent les décisions, tandis que les femmes récoltent, transforment, épluchent, conditionnent, stockent, préparent la terre, conservent les semences, rapportent l'eau et le bois indispensables aux tâches ménagères et agricoles... D'après un rapport de l'ONU Femmes, les habitantes de vingt-cinq pays d'Afrique subsaharienne ont passé, entre 2006 et 2009, 16 millions d'heures<sup>38</sup> par jour en moyenne (et au minimum) à recueillir le précieux liquide, contre 6 millions pour les hommes. Chaque année, les Africaines portent en moyenne 80 tonnes d'eau, de bois et de productions agricoles sur un kilomètre, soit huit fois plus que les hommes. À travers le monde, les femmes sont les garantes d'une sécurité alimentaire dont elles-mêmes ne profitent pas. Car réduites, de par les discriminations liées à leur sexe, à subir une situation socio-économique inférieure aux hommes, elles sont d'autant plus vulnérables à la pauvreté, l'insécurité économique et donc alimentaire. « Toute oppression crée un état de guerre », écrit Simone de Beauvoir<sup>39</sup> 40. Dans le cas présent, cette lutte pour conserver le statu quo, c'est-à-dire la domination masculine et le refus de l'autonomie aux femmes, se traduit une fois de plus par une fragilisation créée et entretenue par la classe privilégiée et dont les femmes, avec

<sup>35</sup> « The Role of Women in Agriculture » (FAO, ESA Working Paper N°11-02, mars 2011)

<sup>36</sup> « Les femmes dans l'agriculture — Situation au 1er janvier 2014 » (MSA, février 2016)

<sup>37</sup> Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture (Analyse N°38, mars 2012)

<sup>38</sup> Ibid. p. 23. Un autre rapport de la même agence l'estime à 40 milliards d'heures par an pour l'ensemble de la zone, soit « l'équivalent d'une année entière de travail de toute la population active de la France ».

<sup>39</sup> Le deuxième sexe, II : L'expérience vécue (Gallimard, 1949).

les enfants, sont les premières victimes. D'après l'ONU Femmes, la famine chronique toucherait à 60 % les femmes et les jeunes filles<sup>40</sup>. Et pourtant, elles ne sont rien moins que la clé pour réduire la faim dans le monde. Si si. D'abord, parce qu'elles « ont plus tendance à dépenser leurs revenus dans la nourriture et la satisfaction des besoins de leurs enfants : des recherches ont montré que les chances de survie d'un enfant augmentent de 20 % lorsque la mère contrôle le budget du ménage<sup>41</sup> avec, par exemple, un compte en banque personnel. Quand on sait que 45 % des décès d'enfants sont liés à la malnutrition, difficile d'envisager l'autonomie financière des femmes comme une lubie. Ensuite, et surtout, parce que si les agricultrices bénéficiaient du même accès à la terre, à l'éducation, aux prêts, etc., que les hommes, « la production des fermes tenues par des femmes dans les pays en voie de développement pourrait augmenter de 20 à 30 %, ce qui pourrait réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 100 à 150 millions de personnes<sup>42</sup>. Soit presque 15 % de moins qu'à l'heure actuelle, où 800 millions de gens sont sous-alimentés (les femmes deux fois plus que les hommes, selon la FAO, qui évoque un « système organisé de pénurie ») alors que notre planète produit de quoi nourrir 12 milliards d'êtres humains.

Lutter contre l'exclusion systémique des femmes dans l'agriculture, sécuriser leur emploi et leur donner pouvoir et autonomie aura donc un effet immédiat notoire sur la faim, mais aussi des conséquences bénéfiques à plus long terme, comme réhabiliter la souveraineté alimentaire de pays du Sud qui, depuis la « révolution verte » des années 60-90, ont abandonné une agriculture diversifiée et raisonnée afin d'exporter plus en restant compétitifs. Car il faut prendre conscience que ces progrès techniques (mécanisation, irrigation, pesticides...), bien qu'ayant permis d'augmenter sensiblement le rendement agricole et d'automatiser certaines tâches, se sont faits au détriment des populations autochtones — à commencer par les plus fragilisées, femmes et enfants — et ont eu pour conséquence à long

terme de renforcer l'exploitation des femmes. Un exemple concret : l'agriculture intensive s'est nourrie de la déforestation, qui a accéléré le réchauffement climatique, aux conséquences multiples parmi lesquelles la sécheresse. Plus l'eau et le bois se font rares, plus il faut parcourir de kilomètres pour accomplir cette corvée qui incombe largement aux femmes. Or, dans de nombreuses régions du monde, le bois et l'eau sont indispensables à la préparation des repas et, plus largement, à la survie du foyer. Il n'y a pas eu de révolution verte pour ces femmes. La science n'a pas sonné le glas des inégalités en soulageant leur travail puisque les hommes ont continué à les priver du savoir, des outils et à s'accaparer la richesse produite. La sécurité alimentaire mondiale passe donc nécessairement par une politique agricole fondée sur l'égalité des sexes — c'est d'ailleurs le troisième objectif du millénaire pour le développement cité par la FAO. En 1992, déjà, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement organisée à Rio de Janeiro adoptait un texte dont le principe n° 20 reconnaissant la place prépondérante des femmes dans, n'ayons pas peur des mots, l'avenir de l'humanité : « Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.<sup>43</sup>

<sup>40</sup> « Gros plan sur : les femmes rurales 2011 » (ONU Femmes, 15 octobre 2011).

<sup>41</sup> Programme FAO — Sécurité alimentaire.

<sup>42</sup> « Le rôle des femmes dans le développement rural, la production alimentaire et l'éradication de la pauvreté » (ONU Femmes, 15 octobre 2012).

<sup>43</sup> Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement — Principes de gestion des forêts (Sommet planète Terre, Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992).

